



une page dédiée

POUR VOUS
AIDER



| FICHE ACTION DE LA COLLECTIVITE

Cette action s'inscrit
dans la thématique :



Connaissance biodiversité

Réalisation d'un Atlas de la biodiversité ou des inventaires naturalistes



Action n°



BIODIVERSITE-1

→ Objectifs et cibles de l'action

Mettre en place un Atlas de la biodiversité communal ou intercommunal ou conduire des inventaires de biodiversité sur certains groupes d'espèces et de milieux présents sur le territoire.

→ Éléments de contexte

i techniques, réglementaires, exemples ...

En fonction de l'état des connaissances sur le territoire de la collectivité, des inventaires spécifiques ou un Atlas de la biodiversité peuvent être réalisés.

Zoom sur l'Atlas :

L'objectif principal d'un Atlas de la biodiversité est d'acquérir une connaissance approfondie de la biodiversité afin de garantir sa préservation. Il vise à pallier le manque de connaissances générales qui peut conduire à des décisions préjudiciables, notamment en détruisant des habitats naturels dont l'intérêt écologique est souvent méconnu. L'atlas permet de documenter correctement la présence d'espèces spécialisées inféodées à des habitats spécifiques, voire protégées, afin de prévenir leur disparition du territoire.

De plus l'Atlas permet de sensibiliser et de mobiliser les citoyens et les acteurs locaux. En impliquant les habitant-es et les parties prenantes du projet, l'atlas de la biodiversité constitue un levier précieux pour les actions locales en faveur de la biodiversité. Il permet de faire connaître la richesse de la biodiversité environnante, ainsi que l'importance des services écosystémiques qu'elle fournit, sensibilisant ainsi les habitant-es en les mobilisant en faveur de sa préservation. L'atlas contribue également à enrichir la perception individuelle de l'environnement quotidien, ouvrant ainsi la voie à des changements de comportement.

Enfin, l'Atlas de la biodiversité vise à partager une vision stratégique du territoire. Il ne se limite pas à un simple recensement des espèces et habitats naturels, mais comprend également une évaluation des interactions positives et négatives entre les êtres vivants et le milieu naturel. Cela permet une analyse approfondie des enjeux liés à la biodiversité et favorise l'émergence d'une vision partagée du territoire, ainsi que la mise en place d'actions ultérieures visant à préserver et valoriser ce « bien commun ». Si toutefois, la réalisation d'un Atlas complet n'est pas proportionnée avec les moyens de la collectivité, cette dernière pourra proposer un ensemble d'inventaires couvrant tout ou partie de son territoire.

ABC, inventaires et document d'urbanisme : en lien avec [la fiche](#) dédiée sur la révision de documents d'urbanisme, la réalisation préalable d'un ABC ou d'inventaires spécifiques (zones humides, linéaires de haies...) sont garants d'une meilleure prise en compte des enjeux de biodiversité.

Inventaires et sciences participatives : pour réaliser ces inventaires, la collectivité peut faire appel à des bureaux d'études spécialisés mais a également la possibilité de mobiliser ses citoyens en s'appuyant sur les sciences participatives (cf. [fiche dédiée](#)) et peut mettre à disposition de ses citoyens des outils et applications dédiés. L'implication des habitant-es dans ces démarches permet une compréhension des enjeux plus forte. Cela induit également une meilleure acceptation des choix de protection qui peuvent être faits par la suite.

→ Description de l'action



→ Modalités de mise en œuvre de l'action

- i** Vous pouvez indiquer les collaborateurs ou les partenaires impliqués (ou co-porteurs), le calendrier de mise en œuvre avec ses principales étapes, la durée du projet, ainsi que les moyens humains et financiers mobilisés ou à mobiliser.



→ Dispositif de suivi-évaluation de l'action

- i** Indiquez la liste des indicateurs qui seront à suivre et des livrables à produire pour s'assurer que l'action soit efficace, au terme des 3 ans de l'engagement.



Liste des pièces-jointes annexées {facultatif} > Plans, photographies, dossiers.



→ Correspondance SRB

B2	B/ Mettre la biodiversité au cœur de l'aménagement du territoire dans un contexte de changement climatique
----	--

→ Préconisations

i [Cadre réservé à l'instruction]